

Callicanes - Godewaersvelde (59)

MARQUEUR

NATURE

○ Lieu

Le site est enveloppé d'exploitations agricoles belges et françaises.

- La taille des exploitations en Belgique sont généralement plus petites (30 à 35 ha) que les françaises (50 ha). Phénomène spécifique au secteur des Monts de Flandre, la taille du parcellaire agricole des deux pays est similaire : 4,3ha/parcelle.
- Le type de culture est majoritairement du blé côté français et du chou de Bruxelles côté belge.

○ Usage

- En agriculture, des locations (ou sous-locations) de terres françaises aux exploitants belges peuvent avoir lieu. En effet, la location d'une terre française coûte moins cher pour un exploitant belge et la location à un exploitant belge rapporte plus pour un propriétaire français. Des tensions peuvent donc survenir entre français : les exploitants français voient leurs capacités de production grignotées; et entre français et belges : les belges ne respecteraient pas les normes françaises.
 - Concernant l'élevage, la majorité est en Flandre française et est destiné à 80% au porc.
-

MOBILITÉ

○ Lieu

- Callicanes est traversé par un axe routier, autrefois voie romaine reliant Cassel à Bruges (non Poperinge). Aujourd'hui il s'agit de la D948 côté France / N38 côté Belgique qui liaisonne d'un côté l'autoroute A25 et les villes françaises de Dunkerque et Lille, et de l'autre la N8 et les villes belges d'Ypres et Courtrai. La largeur de la voie routière passe de 7 à 20 m de largeur au niveau de la frontière. Depuis peu, l'axe est muni d'une piste cyclable franco-belge. La structure générale est plutôt en bon état.
- Une grande aire de stationnement borde cette voie. Elle peut avoir l'allure de station d'autoroute avec environ 15 000 m² de surface imperméabilisée.
- Le poste de douane construit en 1988, alors que le projet Schengen était déjà connu à l'époque, est abandonné en 1992. Il n'a pas été le seul dans le secteur. Il en existait un dans le hameau voisin : Abeele entre 1814 et 1848.
- L'activité économique est présente sur et autour du site :
 - Sur le site :
 - Des secteurs d'entreprises rattachés à l'activité douanière et frontalière : société de transport routier, station-service, magasin d'alcool et de tabac, hôtel, restauration.
 - Des nouvelles activités se sont implantées telles que la vente de matériaux de construction, d'ameublement et de décoration etc.
 - Autour : un espace de co-working privé est déjà existant à 5 km du site.

○ Usage

- Le trafic plutôt élevé de camions et de tracteurs entre la Belgique et la France pose des problèmes de sécurité pour le quartier résidentiel du site. L'axe n'a pas vocation à devenir une autoroute européenne.
- Avec la fermeture de l'aire d'autoroute « Saint-Laurent » au bord de l'A25 (crise migratoire), les camions se rabattent sur le stationnement de Callicanes. Ce phénomène révèle le manque d'espace de stationnement en Europe. L'équipement pour accueillir les poids lourds est faible et n'incite pas au respect des lieux. Les chauffeurs européens (lituaniens, etc.) ne dépensent plus comme auparavant à Callicanes. Le site est fermé le dimanche comme partout en France.
- Dans les années 70, l'activité économique autour de la frontière se situait plutôt au hameau d'Abeele. Elle s'est déplacée sur Callicanes avec la création du poste de douane.
- De manière administrative, le site est devenu transfrontalier à partir du 29 décembre 1779. De manière physique, la frontière est ouverte aujourd'hui. Là où le caractère frontalier se manifeste le plus est culturellement : aujourd'hui les jeunes flamands parlent peu le français et les français ne parlent pas le flamand. Cette frontière culturelle est apparue après la Première Guerre

Mondiale avec l'accentuation du nationalisme. Avant il était fréquent d'observer des mariages franco-belges.

BÂTI

○ Lieu

- Au XVIIème siècle, on constate une simple auberge sur le hameau de Callicanes.
- Une chapelle est présente à 750 m à l'est du poste de douane. Elle « fut érigée en action de grâce pour la guérison de Madame Antheunes LEROY de Bruges le 8 octobre 1943 ».
- Une zone résidentielle godewaersveloise s'est construite au sud-ouest du site. Elle est éloignée de 2km du centre-bourg.
- Aujourd'hui, il reste peu de foncier disponible. Au sud, la CCFI a vendu le reste des terrains publiques à des privés. Il reste la zone de stationnement publique belge d'environ 15 000m² au nord.

○ Usage :

- Les habitants de l'espace résidentiel sont éloignés de l'activité de « centre-bourg » de Godewaersvelde.
- Des personnes belges flamandes habitent en France pour cause de foncier moins cher.
- Même si la route principale de Callicanes est limitée à 50km/h, sa morphologie provoque une vitesse importante chez les conducteurs. Ceci pose des problèmes de sécurité surtout pour les enfants du hameau.

Les données de cette prise de notes proviennent d'un relevé d'échanges entre experts (chambre d'agriculture, chambre de commerce, comité flamand de France, etc.) réunis lors du workshop européen à Callicanes le 4 septembre 2017 dans le cadre du projet PARTONS 2.0.

© Clément TERRIER, CAUE du Nord